

# Compte rendu SNUIPP-FSU 88 de la CAPD du 24/01/2019

L'ordre du jour concernait :

## 1) Installation de la CAPD ce jour, vos élus CAPD pour le SNUIPP-FSU 88 sont :

**Titulaires :** Jean Christophe LABOUX, Gilliane BORDAGE, Capucine ABONOU, Catherine GOURGUILLON

**Suppléants :** Vincent HILSELBERGER, Gabrielle HEBERT, Catherine TORTERAT, Stéphanie BALAT

## 2) Règlement intérieur de la CPAD :

Le SE suivi de SNUipp-FSU88 ont demandé que les suppléants siégeant en CAPD, puissent prendre part aux débats. Refus du DASEN.

Le SNUipp-FSU a souligné que les documents de travail doivent être fournis au moins huit jours avant la tenue de la commission.

## 3) Désignation des représentants des personnels à la commission de Réforme :

5 candidats se proposaient. Ont été retenues Gilliane BORDAGE du SNUipp-FSU et Armelle ROLLAND du SE-UNSA.

## 4) Révision avis PPCR pour les campagnes 2016-2017 et 2017-2018...

Les enseignants promouvables à la hors classe et ayant eu un avis « à consolider » peuvent, s'ils le souhaitent, interroger leur IEN, sur les motifs et les points d'amélioration...

L'avis de l'IEN est figé pour le moment. Une visite de l'IEN est donc nécessaire, avec rapport sur l'évolution professionnelle du collègue. Ce rapport sera présenté au DASEN qui prendra la décision ou non de réviser l'appréciation.

Cela concerne bien les collègues qui sont actuellement dans les échelons 9, 10, 11 avec avis « à consolider », qui peuvent demander cette potentielle révision d'avis.

## 5) CAPD Recours PPCR entretiens d'évaluation, campagne 2017-2018.

Un dossier de recours a été déposé. Le DASEN n'a pas voulu revenir sur l'appréciation.

Les représentants du personnel étaient en désaccord avec le DASEN. Le SNUipp-FSU a demandé un vote de la commission. Un premier vote a eu lieu : 0 abstention, 0 contre, 7 pour (représentants du personnel). Au vu de ce résultat, le DASEN s'est étonné de l'absence de l'administration. Ce en quoi le

SNUipp a répondu « c'est qu'elle ne veut pas participer au vote ». Le DASEN a alors demandé un nouveau vote : 0 abstention, 7 contre (administration), 7 pour (représentants du personnel). Le DASEN a décidé de ne pas revoir l'appréciation. Le SNUiPP-FSU s'interroge sur la validité du deuxième vote, puisqu'au premier vote l'administration a décidé de ne pas voter.

#### **6) Les critères d'avancement de carrière.**

Ce point n'étant pas à l'ordre jour, le SNUipp-FSU a demandé une suspension de séance pour concertation avec les autres organisations syndicales sur les critères évoqués.

Validation des critères en cas d'égalité pour l'avancement de carrière

- 1) AGS
- 2) AGS sur poste ASH (que ce soit à titre provisoire ou définitif)
- 3) Ancienneté dans le poste
- 4) AGS sur poste REP/REP+ (que ce soit à titre provisoire ou définitif)
- 5) Bonification sur postes de la circonscription de Vittel ou Neufchâteau (**pas retenu**)
- 6) Ancienneté d'échelon
- 7) Recrutement sur liste principale (la place au concours)

#### **1) Permutations-majorations de barème**

Les barèmes des 14 demandes de permutations hors département ont été contrôlés et validés. 2 demandes tardives sont en cours de vérification.